

CFDT - Section de Moscou – intervention de Galina Bojkova, trésorière de la section, et de Natalia Parousnikova, déléguée du Centre Culturel français de Moscou

Création de la section en 2003,

Nombre de membres à ce jour – 45 personnes dont les RL de nationalité russe, 1 RL de nationalité française, 1 titulaire MAE ; agents de l’Ambassade et du CCF de Moscou

Acquis depuis la création :

- CDI pour l’ensemble du personnel RL ;
- assurance maladie complémentaire pour l’ensemble du personnel RL (avec la participation des intéressés à la hauteur de 30% du montant de l’assurance, le reste pris en charge par le MAE) ;
- inscription dans le contrat de travail (agents de l’Ambassade) du versement du pécule de fin fonctions (1 cas de paiement dudit pécule (10 mois de salaire) à un agent parti à la retraite après 38 ans de travail à l’Ambassade ; nous attendons le départ d’un groupe d’agents pour voir si cet engagement sera tenu) ;
- revalorisation de la grille des salaires.

Revendications :

- adoption du règlement intérieur négocié depuis un an ;
- élimination des inégalités au niveau des salaires dont bénéficient les agents accomplissant les mêmes fonctions ;
- augmentation régulière (voire, automatique) des salaires en fonction de l’ancienneté (de 3% tous les 3 ans) ;
- inscription du pécule de fin de fonctions dans les contrats des agents du CCF ;
- révision de la grille des salaires des agents du CCF et mise en conformité de cette grille avec celle de l’Ambassade et selon les fonctions remplies par certains agents.

Problèmes :

Après le départ de Russie du secrétaire de la section de nationalité française, la section n’a plus de secrétaire. En effet, les adhérents ayant acquis assez facilement les bénéfices les plus importants (à savoir, qui concernent tout le monde), se sont détendus, ne souhaitent pas participer à des actions qui ne concernent qu’une partie d’entre eux, disent avoir peur de se prononcer devant l’administration (qui est tellement gentille !!!), n’acceptent même pas d’assister (sans parler d’intervention) à des réunions avec l’administration.

Après mon retour du Congrès j’ai appris qu’il y a parmi les titulaires de l’Ambassade chargés du personnel ceux qui déconseillent aux RL russes d’adhérer à la CFDT, sous menace de non-révision de leur salaires, de persécutions etc.

Nous sentons l’insuffisance d’information (voire, de formation) sur nos droits syndicaux, sur le comportement avec l’administration, sur les différentes décisions auxquelles le syndicat peut faire recours dans certains cas etc.

Nous avons besoin d’un soutien du Syndicat pour sensibiliser et mobiliser les adhérents, leur expliquer le sens du mouvement syndical. Une mission de soutien en Russie pourrait, à notre avis, inverser la situation qui s’est créée au sein de notre section.

AVEC TOUS NOS REMERCIEMENTS,
SALUTATIONS SYNDICALES

Moscou, le 30 août 2006